



LE JARDIN COLONIAL

Entre passé et présent

Créé au début du siècle le long du Domaine royal du Stuyvenberg pour cultiver et entretenir les plantes exotiques ramenées du Congo, le Jardin colonial est devenu un lieu de promenade intégré dans les espaces verts du nord-ouest de Laeken.



UN PEU D'HISTOIRE

Pourquoi un jardin d'acclimatation pour les plantes du Congo ? Parce que depuis quelques années, un botaniste belge de renom, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, Emile Laurent, ramène du Congo des plantes exotiques. Ces plantes, conservées en serre chaude à Gembloux, sont exposées avec succès à Tervueren en 1897 dans le cadre de l'Exposition universelle. Dans ce contexte, l'Etat indépendant du Congo, sur lequel le roi Léopold II exerce sa souveraineté, demande à la SA « Horticulture coloniale », dont Emile Laurent fait partie, de chercher au Congo toutes les plantes intéressantes en termes de production et d'ornementation. Certaines d'entre-elles, présentées à l'Exposition internationale de Paris en 1900, valent à la SA « Horticulture coloniale » la plus haute récompense et les félicitations du jury. D'où l'idée de créer à Laeken un jardin colonial où les plantes en provenance du Congo seraient étudiées et cultivées, mais où l'on pourrait aussi tester d'autres plantes exotiques intéressantes pour les introduire ensuite dans les cultures congolaises.

Dans un premier temps, ce furent les serres du Stuyvenberg qui accueillirent la collection. En 1902, pour des raisons d'exiguïté, elle fut transférée dans six nouvelles serres construites près de la villa Van der Borght, rue Médori, à deux pas du domaine royal (où pour la petite histoire, vivait la maîtresse de Léopold II). En achetant diverses propriétés aux abords du Stuyvenberg, Léopold II, se donna ensuite les moyens de créer un véritable jardin colonial à Laeken, mais aussi un fruitier (l'actuel parc Sobieski), un jardin d'agrément et un espace pour la culture des fleurs d'ornement des demeures royales (les Jardins du fleuriste).

On retrouve donc sur ce terrain allongé compris entre les actuelles avenues Sobieski, des Robiniers et des Ebeniers, les six serres de la villa Van der Borght. Cette fois, elles sont adossées à des galeries plus hautes où sont entreposées les plantes de grandes dimensions. Un vaste hall aux armatures en fer, sorte de jardin d'hiver, précède l'ensemble. A l'entrée du jardin, place Saint-Lambert, le roi fait construire une belle villa de style normand et derrière les serres, toujours dans le même style, des écuries/remises qui servent – et servent toujours – de réserves et de rangement pour le matériel des jardiniers.



La première guerre mondiale fut catastrophique pour la collection du Jardin colonial qui, faute de chauffage, ne survécut pas aux hivers bruxellois. De jeunes pousses viendront reconstituer la collection dans les années 20.

Les plantes tropicales quittèrent le Jardin colonial en 1951 pour retrouver à Meise dans un jardin plus vaste, les collections du Jardin botanique. Les installations de Laeken ne furent pas pour autant abandonnées : à partir de 1955, elles accueillirent les ouvriers du Service des jardins de la société de l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles. Réparées et équipées d'une installation de chauffage au charbon, les serres produisirent la plupart des plantes nécessaires à la décoration de l'Expo 58.

En 1964, le Jardin colonial fut ouvert au public. Les serres furent démontées et remplacées par une grande pelouse. Parce qu'elle ne parvenait plus à entretenir les lieux, la Donation royale céda le Jardin colonial et le parc Sobieski (relié entre eux depuis 1975 par un passage souterrain) à l'Etat belge en 1978. Les services du Plan vert les réaménagèrent à cette époque-là. Depuis la régionalisation, c'est Bruxelles Environnement-IBGE qui en assure la gestion.



DESRIPTIF GENERAL : AUTOUR DE LA PELOUSE

Terrain étroit et allongé, le Jardin colonial se compose aujourd'hui de deux parties distinctes : la zone ouverte, au nord du parc, où se dressaient jadis les serres des plantes tropicales et au sud, une zone boisée.

Dans la partie ouverte, s'étire une vaste pelouse. Une des deux pelouses des parcs régionaux bruxellois sur laquelle il est interdit de marcher (l'autre est celle du square du Petit Sablon). Des parterres d'azalées et de rhododendrons la bordent d'un côté et de l'autre, non loin du bac à sable, une broderie de fleurs (annuelles et bisannuelles) ponctue l'endroit de touches très colorées qui tranchent avec le vert tendre de l'herbe et le vert plus sombre des arbres. A proximité, se trouve aussi sur une petite terrasse à laquelle on accède par quelques escaliers, une vaste fontaine hexagonale en pierre, récemment remise en fonction.

La zone boisée, parcourue de sentiers, est sombre et étroite. Un passage souterrain conduit directement au parc Sobieski.

A ne pas manquer : la belle et longue perspective qui, de l'avenue des Robiniers, conduit au cottage normand au nord du site.

Le Jardin colonial est aujourd'hui l'un des maillons de la promenade verte qui, depuis le canal, fait le tour des jardins et parcs voulus par le roi Léopold II pour embellir les abords de son palais. Mais attention, les cyclistes ne sont pas autorisés à circuler dans le Colonial.

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Avec le temps, les arbres du Jardin colonial sont devenus imposants. Ils créent, tout autour du parc, une barrière verte protectrice et sont à observer au fil des saisons pour les changements de couleurs qu'ils induisent.

A remarquer sur la pelouse, un beau cèdre atlantique (*Cedrus Atlantica*). La perte, il y a peu, d'une de ses branches charpentières laisse présager sa fragilité. Aussi, un nouveau cèdre a-t-il été planté juste à côté, histoire qu'il prenne ses marques avant de remplacer son aîné le moment voulu.



La zone boisée est composée de pins, de marronniers, de châtaigniers, de robiniers, de hêtres pourpres, de peupliers baumiers, de sureaux, de quelques splendides ifs et depuis peu, de rhododendrons.

PRINCIPE DE GESTION

Outre un entretien classique (tonte du gazon, binage des parterres, plantations des annuelles...), le Jardin colonial fait l'objet d'interventions plus conséquentes qui participent petit à petit à sa restauration.

Ainsi l'entrée du Jardin a-t-elle été repensée et ce sont désormais des plantes grimpantes de couleurs et de floraisons différentes (glycines, clématites...) qui accueillent les promeneurs. Des bacs d'orangerie en bois remis à neuf vont accueillir des buis taillés pour introduire au Colonial l'une ou l'autre touche plus « sculptée ».

Très dense, la partie boisée était dominée par la strate arborescente. En dessous des arbres, à part quelques arbustes, il ne subsistait plus grand-chose. Des ouvertures ont donc été aménagées pour que soit implantée la végétation arbustive qui manquait. Des massifs de rhododendrons recréent donc désormais ce niveau intermédiaire de végétation tout en apportant, pendant les semaines de floraison, une note plus colorée dans le vert et le brun ambiant.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

La villa

Une villa de style cottage normand a été érigée à l'entrée du Jardin colonial selon les plans de l'architecte Haneau. Elle est en voie de classement. Aujourd'hui conciergerie, elle fut autrefois la maison du chef jardinier du parc.

ESPACES VERTS PROCHES

Au nord, le parc d'Osseghem.

A l'est, le Stuyvenberg (non accessible au public) et le parc de Laeken.

A l'ouest, le bois domanial de Dieleghem.

Au sud-est, le Domaine royal (accessible au public lors de l'ouverture des serres), la drève Sainte-Anne et le square du 21 juillet.

Au sud-ouest, les squares Clémentine et Prince Léopold.

Au sud, le parc Sobieski et les Jardins du fleuriste.

Superficie : 2 hectares 42 ares.

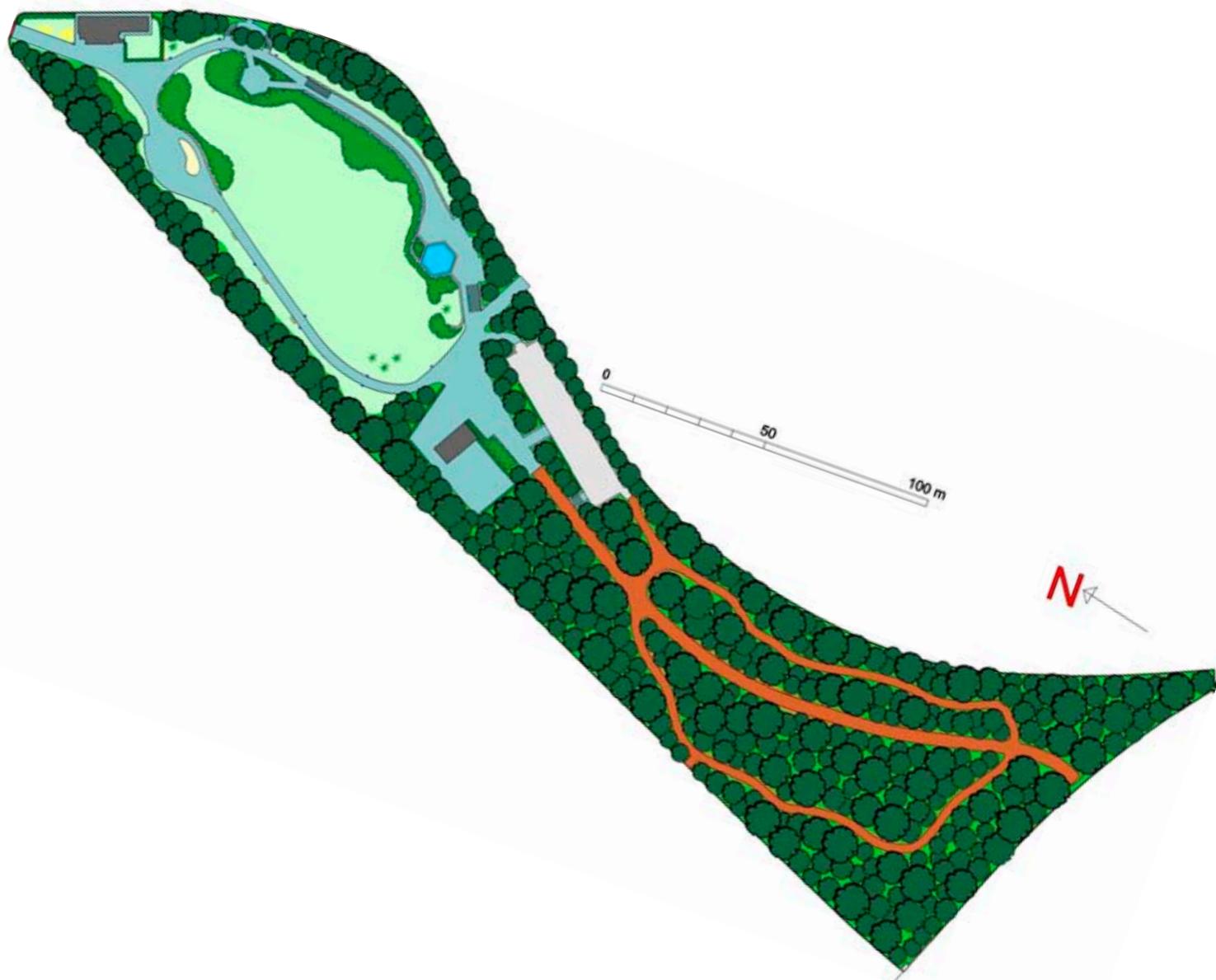
Typologie : jardin de détente et de promenade.

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : le site du Jardin colonial est inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine depuis le 11 juin 1998.





INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture du Jardin colonial sont identiques à ceux des Jardins du fleuriste et du parc Sobieski voisins :

- du 1^{er} octobre au 31 mars, de 8h15 à 17h ;
- du 1^{er} au 30 avril, de 8h15 à 18h ;
- du 1^{er} mai au 31 août, de 8h15 à 20h ;
- du 1^{er} au 30 septembre, de 8h15 à 19h.

Des gardiens y font de fréquents passages d'autant qu'ils y ont leur local (dans les anciennes écuries).

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Parc Assistance au 0497/599 99 87.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be.

EQUIPEMENTS

Bac à sable, fontaine, bancs, poubelles, local des gardiens. Il est interdit de marcher sur les pelouses.

C'est au Jardin colonial que se trouve la conciergerie des espaces verts qui octroie aux organisateurs d'événements et de manifestations les autorisations d'occuper pour l'occasion tel ou tel parc régional.

ENTRÉES

Le Jardin colonial se trouve à Laeken (Bruxelles). On accède au site par l'avenue Jean Sobieski, la place Saint-Lambert, l'avenue des Ebéniers et par le parc Sobieski (via le tunnel souterrain qui relie les deux espaces verts).

ACCESSIBILITÉ PMR

Sans problème, à condition toutefois de ne pas entrer par l'avenue Sobieski.

On se trouve à cet endroit dans la partie boisée du Jardin où la pente est plus forte.

TRANSPORTS PUBLICS

Méto : 1A (arrêt Stuyvenbergh).

Entre 2007 et 2009, la STIB opère une vaste restructuration de son réseau pour améliorer la mobilité à Bruxelles. D'importants changements de lignes auront lieu au cours de cette période. Nous vous invitons à consulter le [site de la STIB](#) pour connaître les lignes de transport en commun qui vous conduiront vers le parc dont il est ici question.

Par ailleurs, de nombreuses lignes [De Lijn](#) font un arrêt au Stuyvenbergh.

Train : Gare Bockstael.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la galerie de photos de la [Virtual Landscape Galery](#).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [la promenade verte](#).

